

Frais d'inscription* 2012 à la Charte de la Parentalité en Entreprise

Entreprise : _____

Nom : _____

Adresse postale : _____

Code postal : Ville : _____

Adresse email : _____

Téléphone :

- Pour les entreprises/organismes dont le dernier C.A. ou budget de fonctionnement est supérieur à 500 millions d'euros :
▶ 550 euros HT soit **657,80 euros TTC**
- Pour les entreprises/organismes dont le dernier C.A. ou budget de fonctionnement est compris entre 100 et 500 millions d'euros :
▶ 385 euros HT soit **460,46 euros TTC**
- Pour les entreprises/organismes dont le dernier C.A. ou budget de fonctionnement est compris entre 10 et 100 millions d'euros :
▶ 220 euros HT soit **263,12 euros TTC**
- Pour les entreprises/organismes dont le dernier C.A. ou budget de fonctionnement est inférieur à 10 millions d'euros :
▶ 55 euros HT soit **65,78 euros TTC**

Mode de paiement

- Chèque à adresser à l'ordre de : **Observatoire de la Parentalité en Entreprise**
5 rue Bailly
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° SIRET 504 674 557 0013
- Virement :
 Mandat administratif : *(concerne les administrations)* } **Sur le compte BNP Paribas n° 30004 01558 00010117002 64**

Nous vous adresserons une facture dès réception de votre règlement

** Ces frais participent à la gestion et au suivi des événements officiels de signature de la Charte de la Parentalité en Entreprise.*